



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lycées agricoles

Question au Gouvernement n° 1353

Texte de la question

LYCÉE AGRICOLE D'YVETOT

M. le président. La parole est à M. Alfred Trassy-Paillogues, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alfred Trassy-Paillogues. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, dans le monde rural et dans la France entière, l'enseignement public agricole est une composante essentielle et irremplaçable de l'éducation de nos enfants, et de l'accès à une formation professionnelle de qualité dans toute une palette de métiers allant de la ferme à l'industrie agroalimentaire et à la recherche.

Ces derniers temps me sont remontées des inquiétudes venant d'un établissement prestigieux du Pays de Caux, connu et reconnu pour ses performances et ses excellents résultats aux examens : le lycée agricole d'Yvetot, visité en son temps, le 29 mai 2007, et apprécié par M. le Président de la République ("*Ah !*" sur les bancs du groupe SRC) et par Mme Christine Lagarde, alors ministre de l'agriculture.

Ces inquiétudes portent sur l'accueil, en septembre prochain, de 122 élèves de seconde, et sur des complications qui existeraient en ce qui concerne les inscriptions proprement dites. C'est un dossier, monsieur le ministre, que vous connaissez bien et dont vous vous occupez, parmi beaucoup d'autres.

J'aimerais savoir à quel résultat vous êtes arrivé pour que cet établissement continue de fonctionner à la satisfaction de tous. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Merci à vous, monsieur Trassy-Paillogues, de rappeler l'importance et la qualité de l'enseignement agricole dans toute sa diversité. Cela est vrai de l'enseignement public à Yvetot, mais aussi pour beaucoup d'autres lycées. Cela est vrai de tous les autres secteurs de cet enseignement dont j'ai la responsabilité : public, privé temps plein, maisons familiales et rurales, lycées et grandes écoles, soit 950 établissements au total.

La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la mise en place du bac professionnel en trois ans, et par l'accélération de la réforme de l'offre de formation.

M. Jean Glavany. Et par les suppressions de postes !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. Je veux dire la vérité : nous prenons bien sûr notre part à l'effort national de maîtrise de la dépense publique, ce qui peut créer des difficultés. À cet égard, je tiens à remercier tous les agents qui prennent leur part à cet effort.

Afin de bien préparer la prochaine rentrée, à Yvetot comme ailleurs, le Premier ministre m'a autorisé à mobiliser, au profit de l'enseignement agricole public, 132 postes équivalent temps plein - ce qui correspond à environ 180 postes d'enseignant -, et un volant de 90 000 heures supplémentaires, en augmentation de 25 %.

Aussi ai-je demandé aux directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, d'examiner avec un maximum de bienveillance les demandes de dérogations pour l'inscription en seconde et en première, comme vous l'avez souhaité, monsieur le député.

Grâce aux mesures prises par le Premier ministre, en réponse à mon souhait, je peux dire que nous préparons, à Yvetot comme ailleurs, la prochaine rentrée scolaire dans de meilleures conditions. (*Applaudissements sur divers bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alfred Trassy-Paillogues](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1353

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2009